

AG Savanette Cabrale Grabels Solidarité Haïti 21 Novembre 2023

pouvoir

Jacques Richard

Yvette Coltrat

Denis Chamussy

Nelly Bettan

Marie Françoise Gras Vidal

Gérard Parlant

Laurence Dupont

Pascale et Alain Vidal

Présents

Daniel Crottet

Joëlle Coron

Didier Ball

Marie Lauberge

JM Grangeon

Bernard Jouvenel

Jacqueline Causse

Monique Zambenedetti

Martine Teirlinck

Franck Laporte

Françoise Teillard

Rapport moral du président

Le devenir de Savanette : nous n'y avons plus d'interlocuteurs malgré de multiples sollicitations de JM, plus d'interlocuteurs locaux donc arrêt du partenariat

Les actions entreprises sur l'AHFADEM et Port de Paix se sont poursuivies malgré de multiples difficultés.

Rapport du trésorier

Bilan dépenses recettes

Complexité de transmettre les fonds vers Haïti

AHFADEM qui fonctionne sur un quartier défavorisé de Port au Prince offrant des formations polyvalentes aux adolescents

Dernier virement à Port de Paix revenu 3 fois avec des frais à chaque fois

Western Union ne semble pas suffisamment sécurisé pour envoyer les fonds sans mettre en danger les correspondants locaux.

Les demandes de fonds de parrainage sont de 40 euros en moyenne internationale ce que JM a expliqué au père Saintil.

Nous avons donc en caisse les fonds suffisants pour tenir les 5 parrainages entrepris sur l'année 2024.

Par contre, devant la complexité de la tâche et l'impossibilité de se rendre sur place pour assurer nos partenariats de façon stable, les membres du bureau pensent se retirer, restant membres de l'association mais laissant éventuellement les commandes à une équipe plus jeune, le vice président ce jour, le trésorier et la présidente après l'AG2023 qui devrait donc avoir lieu sur le début d'année 2024.

D'ici là nous maintenons les actions en cours

- La conférence de Jorel François, directeur du centre Lacordaire le samedi 2 décembre à 15h30 sur les aspects géopolitiques d'Haïti avec participation libre
- Martine Teirlinck évoque la possibilité d'un concert

Vote

Les 2 rapports sont adoptés à l'unanimité

Avenir de l'association

Nous lançons donc ce jour un appel à candidature pour les postes vacants au bureau.

Si le relai n'était pas assuré, il semble souhaitable d'utiliser les fonds restants au bénéfice de nos partenaires sur l'année 2024 qui devrait pouvoir être assurée en les prévenant afin qu'ils puissent se tourner vers d'autres solutions.

Mais bien entendu nous attendons vos remarques et vos suggestions.